L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 25 MAI 1890.

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 25 mai—1 sem

MME JACOB, 17 Barouze, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

GRAND assortiment d'articles religieux—Spécialités pour 1 première Communion, chez Mme Jacob, 17 Barouze. 6 av—Dim

DES personnes ayant des meubles supérieurs en bois de chêne sculptés désirant s'en défaire peuvent s'adresser au P. O. box No 693 de cette ville. 23 mai—

A cadémie française, espagnole et allemande (au collège de Dolbear) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise sans dérangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

UN jeune boucher. S'adresser au numéro 556, rue Dumaine. 25mai—1f

A VENDRE.

UNE Epicerie bien achalandée, y compris la propr été. Bon emplacement dans le 7me District. S'adresser à J. P. Bogriffel, Chemin Carrollton, près du Mississippi Valley R. R. 21mai—2f

PROPRIÉTE No 267 rue St-Philippe. S. Biasoini, 291 Dumaine. 21 mai—1f

50 PONIES du Texas, 14 à 15 mains, bien dompités et non dompités, au Mechanics' & Traders' Exchange, coin Washington et Barone. mai 17—1 sem

UNE machine à vapeur portative avec chaudière, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servie que 15 jours, une pompe à rotation de Heald, Sis e de 6 c, ayant une décharge de 3 pouces, 2 coudes et longueurs de tuyaux extra. G. A. Lanaux, 71 et 73 rue Decatur. 14 mai—2 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

John Massich vs. Ernest Lacher.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 13.333—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans le Entrée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28me jour de juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, et bornés par une ligne parallèle à la Louisiane et à deux rues Toledane, St Denis et St-Patrick, désignés par les numéros 19, 19, 20, 21 et 22, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 4 octobre 1872 et annexé à l'acte d'inventaire de la succession de Louis Flemange Dro et, gris par Oscar Drouet, notaire, les 16 et 17 octobre 1872 lesquels terrains mesurent, au pied américain, comme suit: Les terrains 18 et 19 chacun, 25 pieds de façade rue St-Patrick sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les terrains 20, 21 et 22, sur un plan dressé par L. H. Pilié, dans sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant la même propriété qui fut acquise par la vendeur par vente de la succession de Louis Flemange Dronet, par acte parcevant Oscar Drouet, notaire, le 28 mars 187 , enregistré au Bureau des transferts, livre 107, page 374 et 375 et actuels par Ernest Lacher, de Frederick Knipp, le 3 octobre 1882, pard-vant John Bendernagel, notaire, enregistré dans le C. O. livre 116, folio 542.

Saisi dans l'affaire susdite et sus numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

24 mai—24 31 juin 7 14 21 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George B. Bohr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,272—Division D. —Attendu que Mme Veuve George B. Bohr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de plein administration dans la succession de feu George B. Bohr, décédé intestate ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
25mai—25 29—3juin Greffier.

Succession de Mme Rosalie Leitch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 28,555. — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Leitch, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
16mai—16 21 25 E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Mme Antoinette M. Lapeyrolse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,427—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lionel C. Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
21 mai—21 25 30 E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Frank D. Coffroth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,190—Division A— Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Coffroth, décédé intestate, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
17mai—17 21 25 Greffier.

Succession de Zachary Taylor Heap

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,431—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James McG. Heap, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
17 mai—17 21 25 Greffier.

Succession de Victoire Tio, veuve de Secretant Brusaté.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,982.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Baptiste Brusaté, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
17 mai—17 21 25 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 30 276—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour.—Que la présente pétition soit entendue et que réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin 1890, à midi, dans le but de considérer et de voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de Philip Thompson soient surpendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : FRED D. KING, Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—24 juin 7 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 30 131.—P. H. Jenson vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire P. H. Jenson soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire, en son étude, dans le Morris Building, en cette ville, Mardi le 17me jour de juin 1890 à 11 h-res A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété du dit pétitionnaire soient surpendues, et que Benjamin C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mai 1890.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 mai—16 20—17 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Dormitzer & Verter vs leurs Créanciers—No 29,254—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la réunion sociale de Dormitzer & Verter composée de Charles Dormitzer et Arnold Verter, soit convoquée et tenue pardevant Arthur McGrath, Esq., avocat, en son bureau Morris Building, en cette ville, le 14MBIL, 20me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur l'application des dites pétitionnaires pour un répit et que ces l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les dites pétitionnaires soient suspendues, et que P. A. Duerr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1890.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 mai—22 25 31 7 21

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'entreprise publique.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de Mars et Septembre simples qui lieu tous les autres six mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

TIRAGE SEMESTRIEL,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 JUIN 1890.

GROS LOT:

$600,000

100,000 Billets à $10 ; Demi-Billet, $20 ; Quart de Billet, $10 ; Huitième de Billet, $5 ; Vingtième de Billet, $2 ; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000	200,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
2 Lot de	20,000	40,000
5 Lots de	10,000	50,000
10 Lots de	5,000	50,000
25 Lots de	2,000	50,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	600	120,000
800 Lots de	400	200,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$1,000, soit	$100,000
100 Lots de	$800	80,000
100 Lots de	$400	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$200, soit	$199,800
999 Lots de	$200	199,800
3,144 Lots se montant à		$2,159,600

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et bien lisible. Mettez-le à'argent en un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, et change de New York, dans des lettres ordinaires. Mandats courants par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sonnerie en fer, équilibré pour la manière de l'accord. Ces pianos se vendent régulièrement au vendredi et une patrée de son remarquables.
Accords et réparations de pianos par spécialistes. 50 mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Les deux tiers indivis d'action, titre et intérêt dans la résidence No 220 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. O. H. Robinson, encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 avril 1890, Dossier No 29,811, pour le compte de la succession de Schuyler B. Steers, décédé, il sera vendu à l'encan—

Les deux tiers indivis d'actions, titres et intérêts d'un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, borné par les rues Colisée, anciennement comme ville de Lafayette et de la partie dite le Faubourg Livaudais et dans l'ilet borné par les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Chestnut, Première et Deuxième qui est désigné comme ilet numéro Nu 1 de l'arrondissement, sur un plan original du dit Faubourg Livaudais, la dite portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant J. E. Marks, notaire en cette ville, le 26 février 1841 et mesurant au pied américain 127 pieds 6 pouces de face à la rue Première sur 200 pieds de profondeur sur la rue Colisée, anciennement Plaquemine, entre lignes parallèles et s'étendant à la rue Deuxième sur une largeur de 127 pieds 9 pouces.

Les améliorations consistent en une confortable résidence en bois avec deux étages et mansarde, grand corridor, vaste salon, salle à manger et 4 pièces à chambres confortables, chambre à bain, cuisine etc. Le terrain est très vaste, plein de bonne magnolias, grands jolis arbrisseaux, de grands chênes ; le voisinage aristocratique, attrayant et près du chemin urbain, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 seront assumées par l'acquéreur ; 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire

29avril—29 mai 3 10 17 24 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE FURETEUR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence, spacieuse et de rapport, dans le Quatrième District, sur les rues Frételicité et Ste-Marie, dans le carré d'ilet borné par les dites rues et les rues Carondelet et St-Charles.

Michael Frank vs. Edward H. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,133—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Bonnes des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 28 juin 1890, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Premièrement—Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Carondelet, Ste-Marie et Félicité, désignés par les Nos soixante-six, soixante-sept et soixante-huit, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839, et désignés comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Grima, notaire. Les dite lots mesurent comme suit, à savoir :

Le lot numéro soixante-six mesure trente pieds de face à la rue Félicité, sur une profondeur de cent pieds huit pouces sur la ligne du dit lot numéro soixante-trois et quatre-vingt dix neuf pieds deux pouces sur la ligne mitoyenne du lot numéro soixante-sept et soixante-huit mesure trente pieds de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatorze pieds quatre pouces et touche au numéro soixante-douze dans la ferme.

Troisièmement—Un morceau ou portion de terre dans le même ilet, avec les améliorations qui s'y trouvent, touchant aux lots faisant face à la rue Félicité mesurant trente pieds quatre ligne de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ce lot étant la portion du fond du lot numéro soixante-quatre, sur le dit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839, ci-dessus décrit.

Troisièmement—Un autre morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le fond de la dite propriété deuxièmement décrite, mesurant trente pieds quatre lignes sur la ligne du fond de la dite propriété deuxièmement décrite sur trente pieds quatre-vingt-trois pieds sur la ligne du côté qui le divise du lot numéro soixante-sept et à peu près vingt-cinq pieds plus ou moins, sur la ligne de côté de la rue Carondelet, et dans le fond seize pieds dix pouces, commençant à la ligne du lot numéro soixante-sept puis ouvrant sur une ligne droite de 10 pieds dix pouces, puis à peu près sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet, étant la portion du fond du lot de terre, désigné par le numéro soixante-treize, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Adam Stringer, ancien notaire, le troisième jour de décembre 1866, étant un acte de vente par la succession de E. V. Massicot (de Marot) à Joseph Wilson. Les dits trois morceaux de deuxièmement et troisièmement décrits, formant ensemble un lot de trente pieds, quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur d'à peu près soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne vers la rue St-Charles et à peu près soixante-dix pieds plus ou moins à sur la ligne vers la rue Carondelet, séparant les dite deux morceaux ou portions de terre du reste des dits lots numéros soixante-treize et soixante quatorze.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de John M. G. Parker, selon acte pardevant Edgar Grima, notaire, le 19 juin 1868. Titre enregistré au bureau de transfert livre 111, fol. 1.046.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 mai—24 31—7 14 21 28 juin

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.
is the oldest and most popular scientific and mechanical journal published. Has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Contains 1000 new engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 BROADWAY, N.Y.
ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy.
PATENTS may be secured by application to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 50,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.
TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.
Nettoyage de la ville.
Des listes de souscription pour le nettoyage de ville sont déposées :
Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'abeille,
Au bureau de Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime,
M. John W. T. Leech est autorisé sollicitor des souscriptions.
On peut, sans attendre le sollicitor, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baxwin, trésorier (New Orleans National Bank).
R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—
Le Livre Bleu de la Nile-Orléans
POUR 1890-91,
Est en voie de préparation par Soards.
Un Annuaire renfermant un choix de noms de toutes les propriétés les plus considérables, le plus complètement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.
Le valeur de cet ouvrage, on en pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et ils seront indiqués les adresses, noms et numéros—cet apparemment à tout le monde.
On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût ; sa couverture de drap bleu en rallief et en lettres un ornement plus de salon ainsi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.
Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes personnes qui ont reçu des circulaires et des blanes de souscription, voudront bien les signer et les envoyer sympathiquement à l'éditeur.
Soards, Editeur.
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—
BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sonnerie en fer, équilibré pour la manière de l'accord. Ces pianos se vendent régulièrement au vendredi et une patrée de son remarquables.
Accords et réparations de pianos par spécialistes. 50 mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Girod, entre Carondelet et Baronne.

—ET—

Une propriété-cottage double rue Basein, entre Terpsichore et Euterpe.

John Stumpf vs. Katie Stumpf et als.

No 29,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Six résidences en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Julie, Carondelet et Baronne ; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par F. A. D'Hémecourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890 ; lesquels dite lots se touchant et mesurent chacun comme suit, à savoir :

Le lot A mesure 15 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, le plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot C et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 8 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 3 pieds 2 pouces de la façade du dit lot, le plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot D mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E, et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot E mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois à un étage à double corps de logis, Nos 428 et 430 rue du Basein, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Basein (autrefois White), Frank (ci-Terpsichore et Euterpe désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Basein, sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec paiement de polices d'assurance, honoraires d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes les autres clauses ordinaires de garantie. Acquéreur exécutera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence No 330 rue Conti

Adam Wagnaba et als vs Mme Charlotte Burkhardt et als.

No 30,003—Cour civile de District pour la Par. iase d'Orléans.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Six résidences en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Julie, Carondelet et Baronne ; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par F. A. D'Hémecourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890 ; lesquels dite lots se touchant et mesurent chacun comme suit, à savoir :

Le lot A mesure 15 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, le plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot C et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 8 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 3 pieds 2 pouces de la façade du dit lot, le plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot D mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot E mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois à un étage à double corps de logis, Nos 428 et 430 rue du Basein, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Basein (autrefois White), Frank (ci-Terpsichore et Euterpe désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Basein, sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec paiement de polices d'assurance, honoraires d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes les autres clauses ordinaires de garantie. Acquéreur exécutera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété coin Constance et Philip.

Vve Annie Bopp vs Henry B. Bopp et William Bopp.

No 29,717—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

Les certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance et Philip, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel, désigné comme lot No 8, et mesurant 33 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, formant le coin des dites rues.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mai—24 31—7 14 21 28 juin

L'INDEPENDANCE
BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines
et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format
La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.
Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.
A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des plus nouvelles, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.
PRIX D'ABONNEMENT :
Six Mois, 16 FRANCS. | Douze Mois, 30 FRANCS.
EDITION QUOTIDIENNE
Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.
PRIX D'ABONNEMENT :
Trois Mois, FR. 15. | Six Mois, FR. 30. | Douze Mois FR. 60.
CONDITIONS
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.
Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration :
17, rue des Sables, Bruxelles.
On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.
Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente à crédit

—DE—

Cinq ilets carrés et de Cinquante Terrains convenables pour y bâtir

Dans les Premier, Deuxième, Quatrième et Sixième Districts;

Le plus grand nombre des quels sont situés dans la banlieue Delachaise, près de l'Avenue de la Louisiane,

Les usines de la Compagnie de fabrication de glace et celles de la Compagnie de fabrication d'huile de coton, et sur

l'Avenue Peters, la rue Broadway et autres, à l'encan.

Succession de Mme Eléonore Pocheln, Veuve de Dominique Pocheln.

No 22,616.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orlé